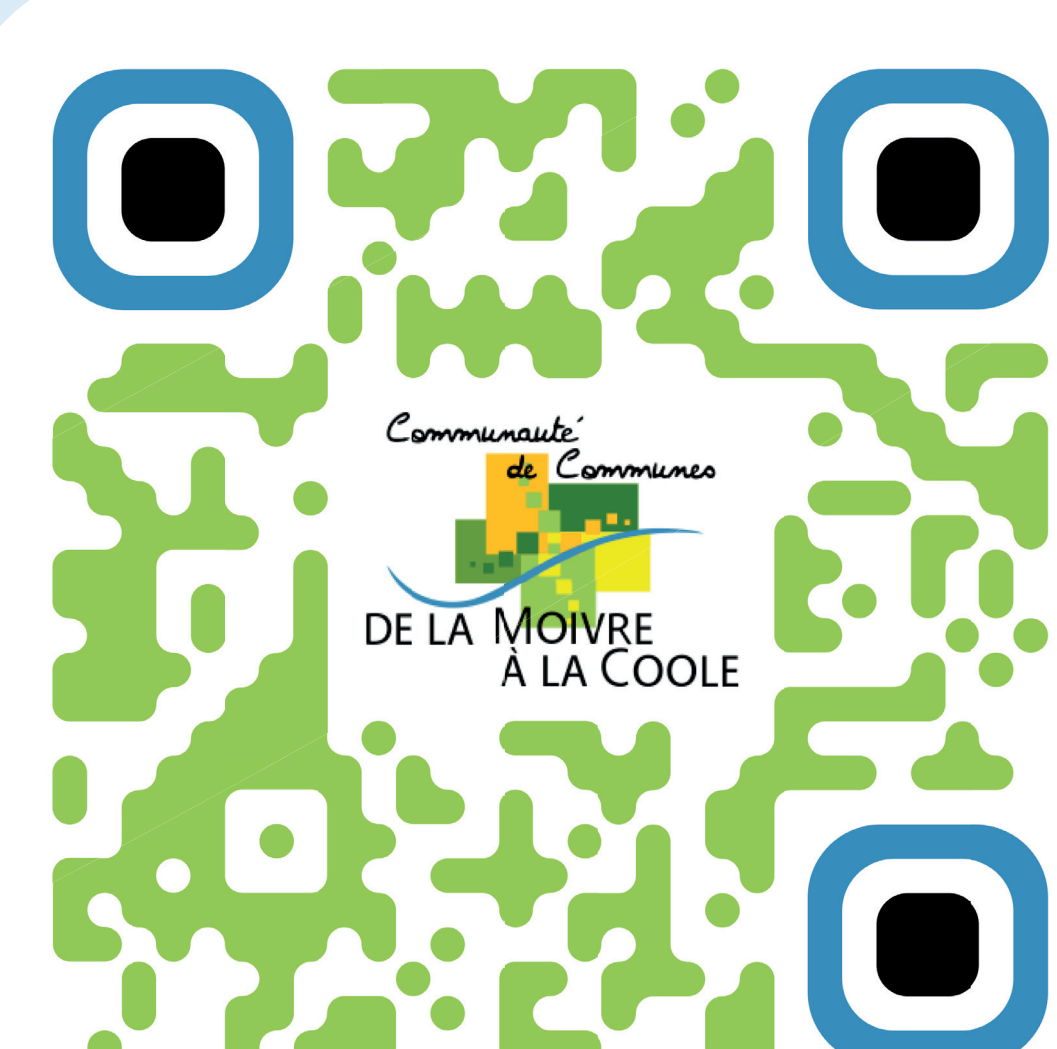


PLUI

plan local d'urbanisme
intercommunal



ENEZ VOUS INFORMER SUR L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MOIVRE À LA COOLE

EXPOSITION ITINÉRANTE DANS LES 28 COMMUNES

**Du 12 septembre 2022
au 1^{er} décembre 2023**

- 7 > 18 novembre 2022
Breuvery-sur-Coole
- 12 > 23 septembre 2022
Chepy
- 5 > 16 décembre 2022
Cernon
- 13 > 23 février 2023
Cheppes-la-Prairie
- 28 août
> 8 septembre 2023
Coupéville
- 6 > 17 novembre 2023
Courtisols
- 2 > 13 janvier 2023
Coupetz
- 19 > 30 juin 2023
Dampierre-sur-Moivre
- 10 > 21 octobre 2022
Écurey-sur-Coole
- 16 > 27 janvier 2023
Faux-Vésigneul
- 5 > 16 juin 2023
Francheville
- 11 > 22 septembre 2023
Le Fresno
- 27 mars > 7 avril 2023
Mairy-sur-Marne
- 20 novembre
> 1^{er} décembre 2023
Marson



- 24 octobre
> 4 novembre 2022
Nuisement-sur-Coole
- 25 septembre
> 6 octobre 2023
Moivre
- 22 mai > 2 juin 2023
Omei
- 8 > 19 mai 2023
Pigny
- 9 > 20 octobre 2023
Poix
- 3 > 14 juillet 2023
St-Jean-sur-Moivre
- 10 > 21 avril 2023
St-Germain-la-Ville
- 30 janvier
> 10 février 2023
St-Martin-aux-Champs
- 21 novembre
> 2 décembre 2022
St-Quentin-sur-Coole
- 26 septembre
> 7 octobre 2022
Sogny-aux-Moulins
- 23 octobre
> 11 novembre 2023
Somme-Vesle
- 13 > 24 mars 2023
Togny-aux-Bœufs
- 24 avril > 5 mai 2023
Vésigneul-sur-Marne
- 27 février > 3 mars 2023
Vitry-la-Ville

Une question ? Une proposition ?

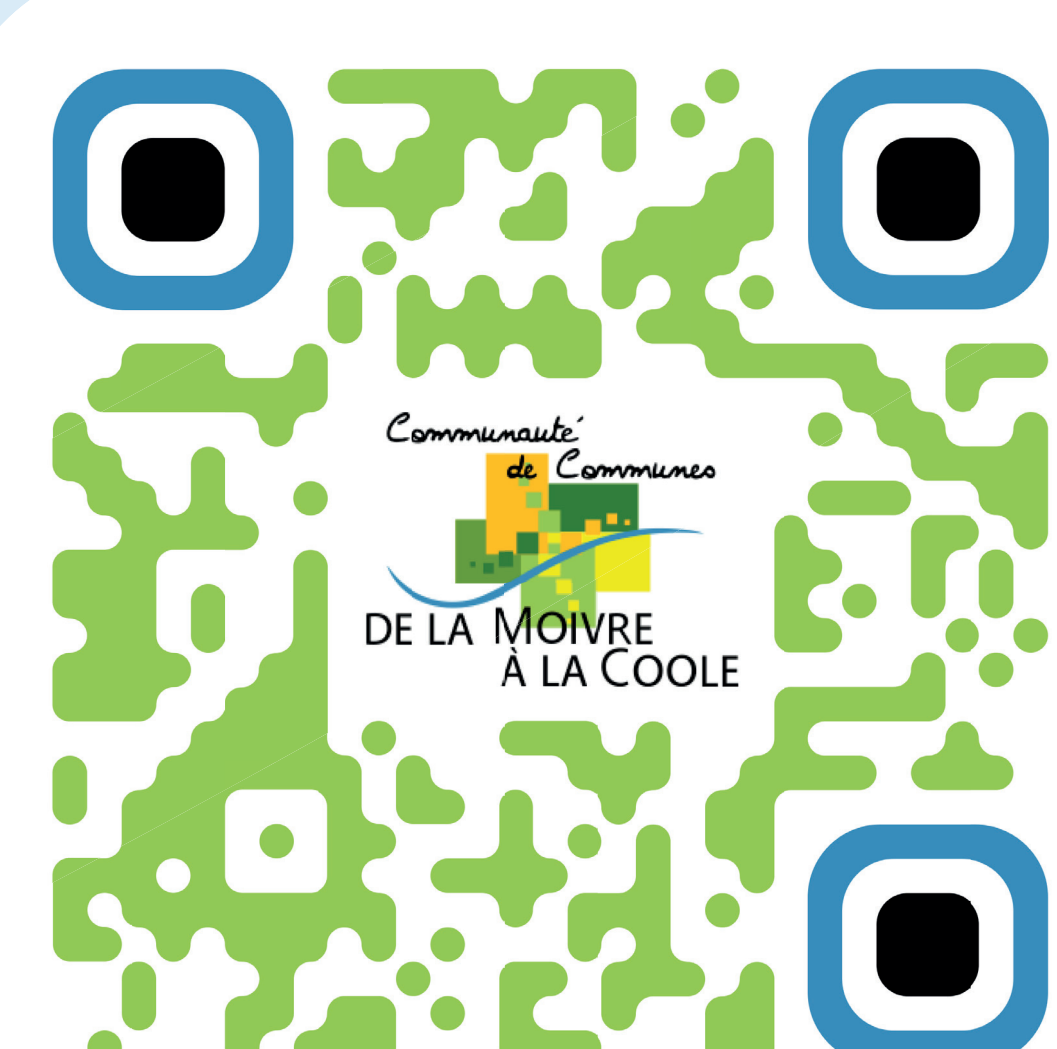
un contact : plui@ccmoivrecoole.fr

Rendez-vous sur
www.ccmoivrecoole.fr/amenagement-du-territoire/plui/
pour consulter les documents du PLUI

Communauté
de Communes
DE LA MOIVRE
À LA COOLE

PLUI

plan local d'urbanisme
intercommunal



POURQUOI ÉLABORER UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?

Qu'est-ce qu'un PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) fixera les règles générales d'utilisation du sol sur tout le territoire de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole pour les dix prochaines années.

Pourquoi le PLUI me concerne ?

Où et comment est-il possible de construire ?

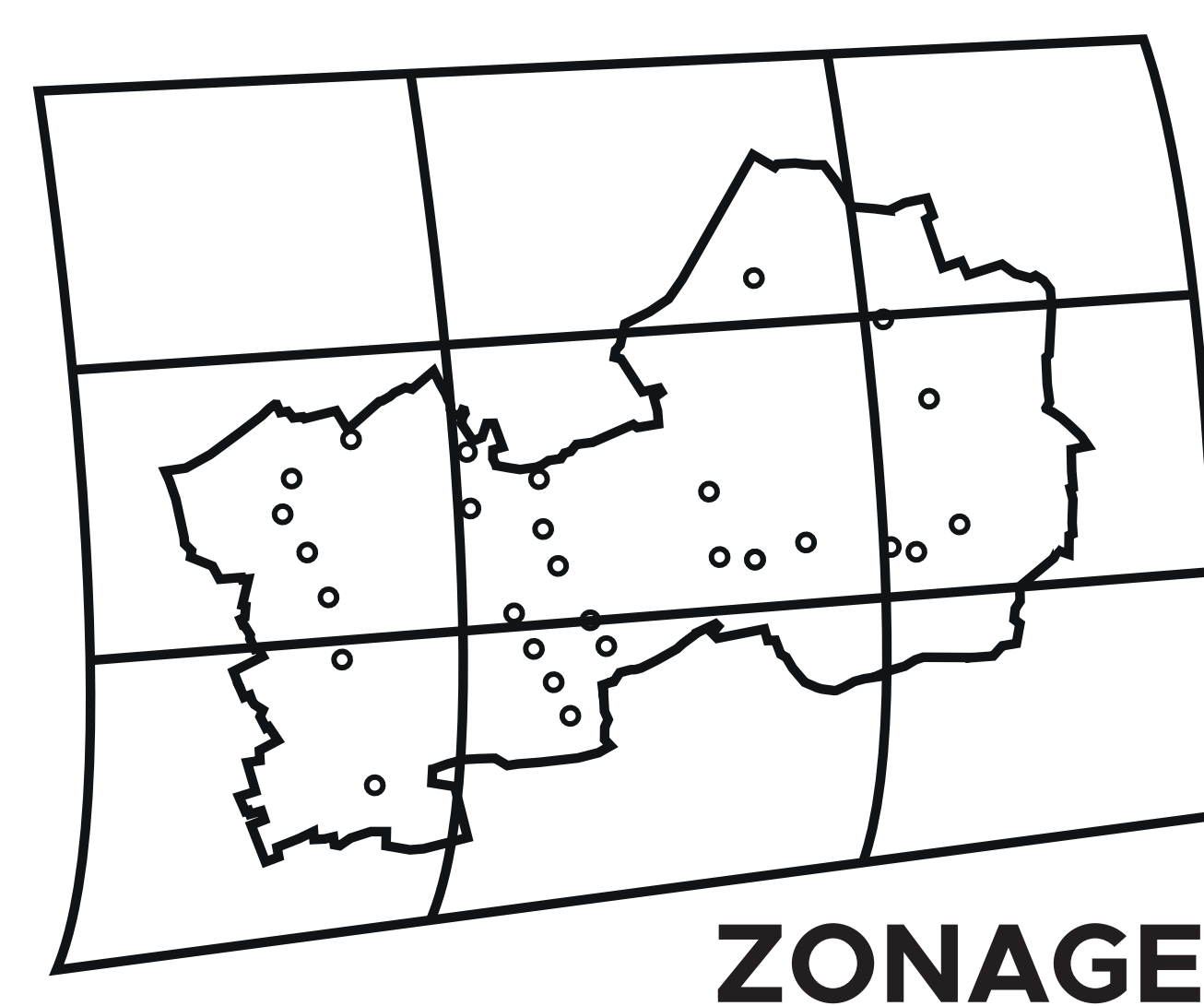
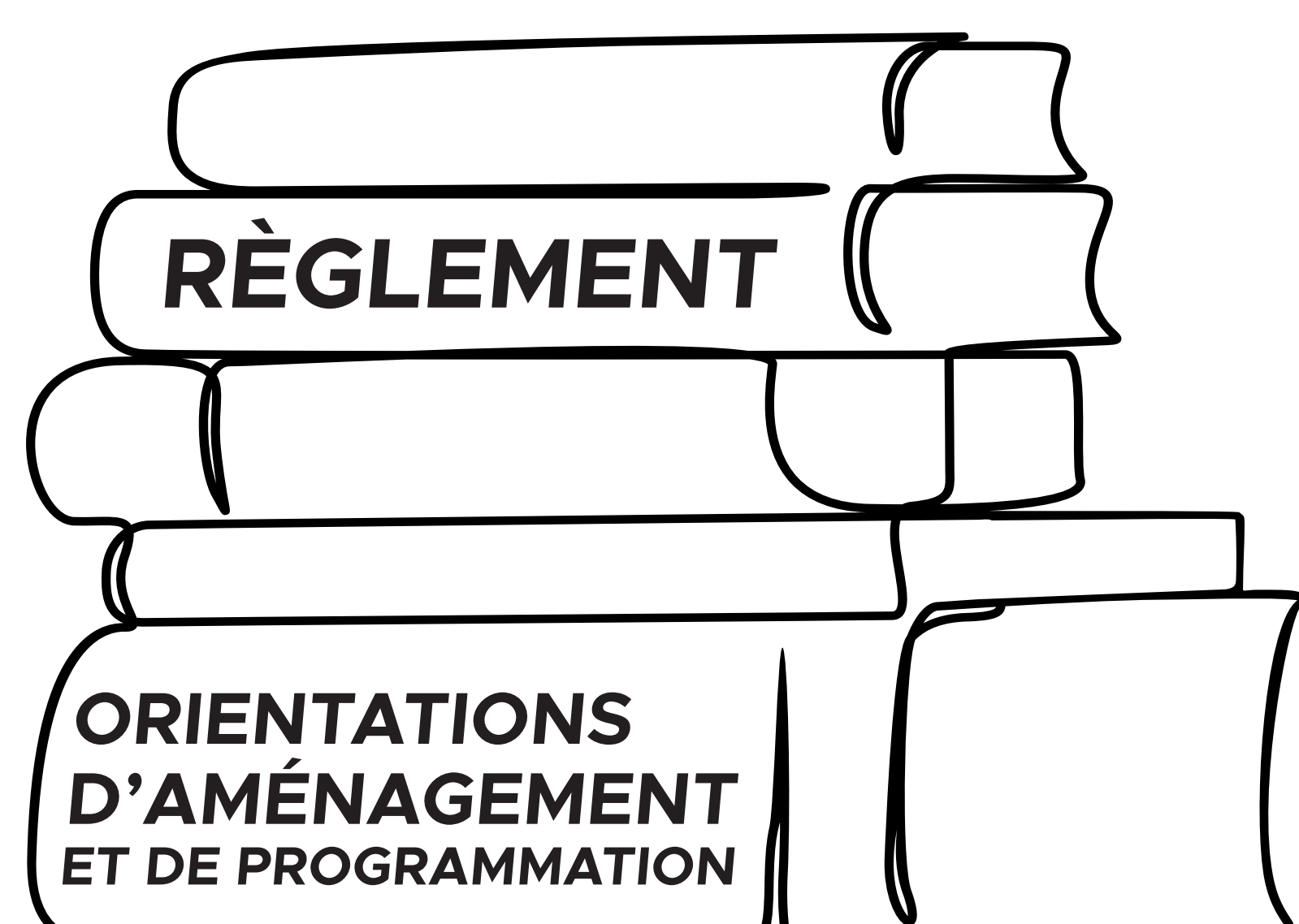
Quelles types de construction ?

Pour quel usage ?

Quels sont les espaces protégés ?



Où trouver les règles fixées ?



Quelles sont les étapes du PLUI ?

Juin
2021

Le diagnostic
et l'État Initial
de l'Environnement
État des lieux

Comment
atteindre
notre but ?

Dernière
étape du PLUI

DIAGNOSTIC

PADD

LA TRADUCTION
RÉGLEMENTAIRE

CONSULTATION
PUBLIQUE

APPROBATION
& ENTRÉE
EN VIGUEUR

Le Projet
d'Aménagement
et de développemnt
Durables (PADD)
Quel est le projet
pour la CCMC ?

Qu'en pensent
les partenaires
et la population ?

Nous sommes ici !

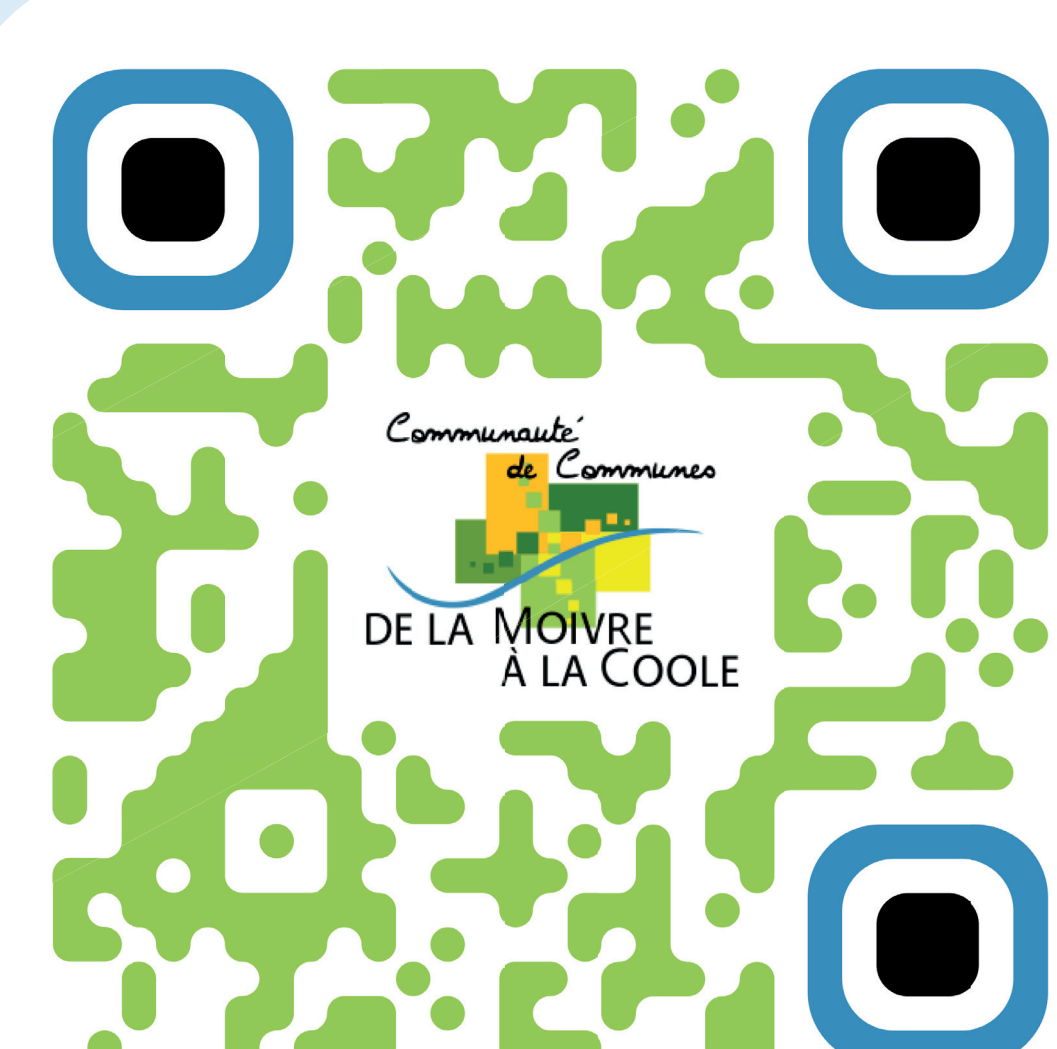
Objectif
fin 2025

Une question ? Une proposition ?

un contact : plui@ccmoivrecoole.fr

Rendez-vous sur
www.ccmoivrecoole.fr/amenagement-du-territoire/plui/
pour consulter les documents du PLUI





DÉBATOMAP

RETOUR DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Debato quoi ?

Debatomap est une carte qui permet aux habitants d'exprimer des souhaits sur le futur PLUI depuis un an. Ces idées alimenteront les débats de nos élus pour le PLUI.

Debato où ?



Stand PLUI
à Pogny



Stand PLUI
à Courtisols



Atelier
avec les enfants

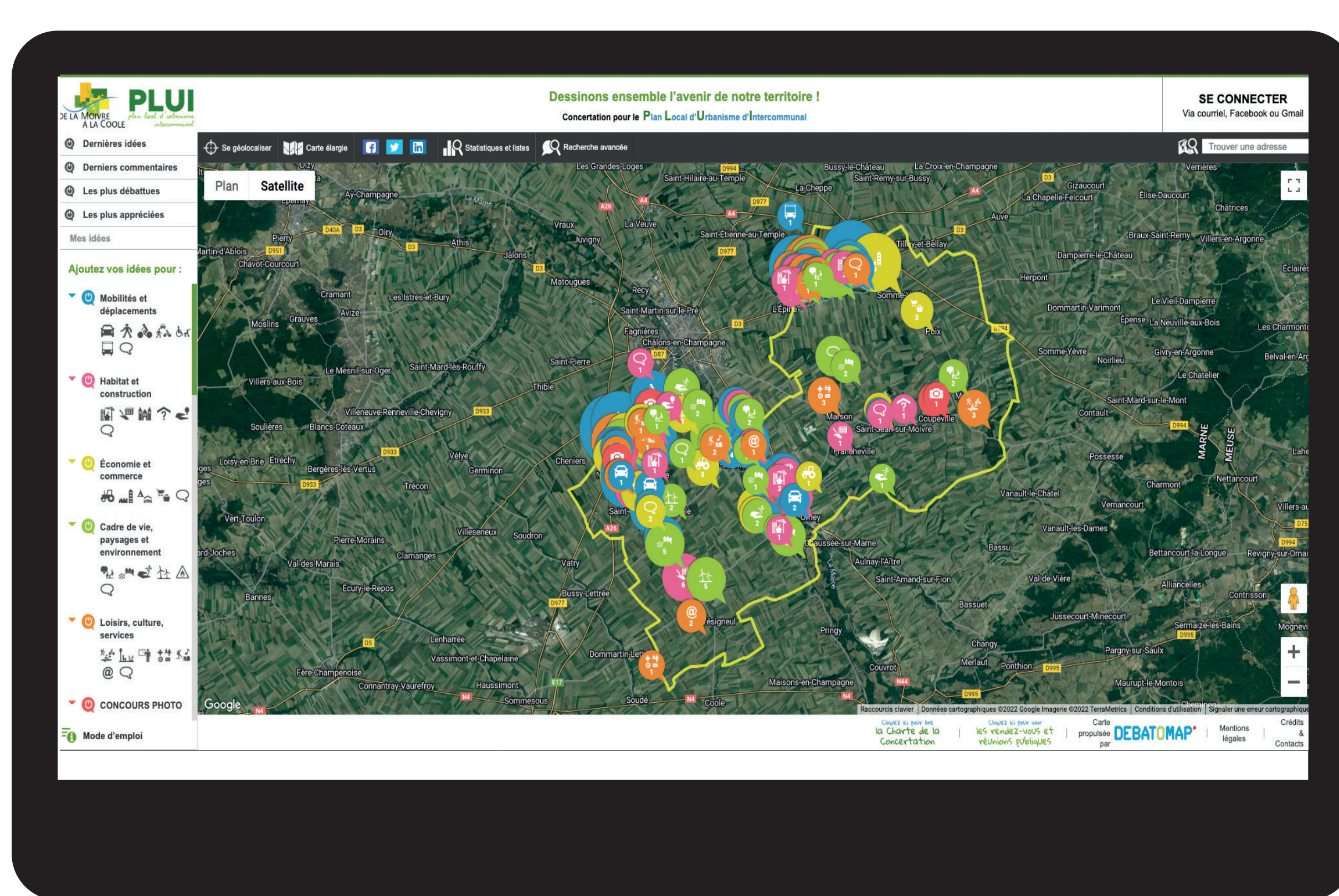
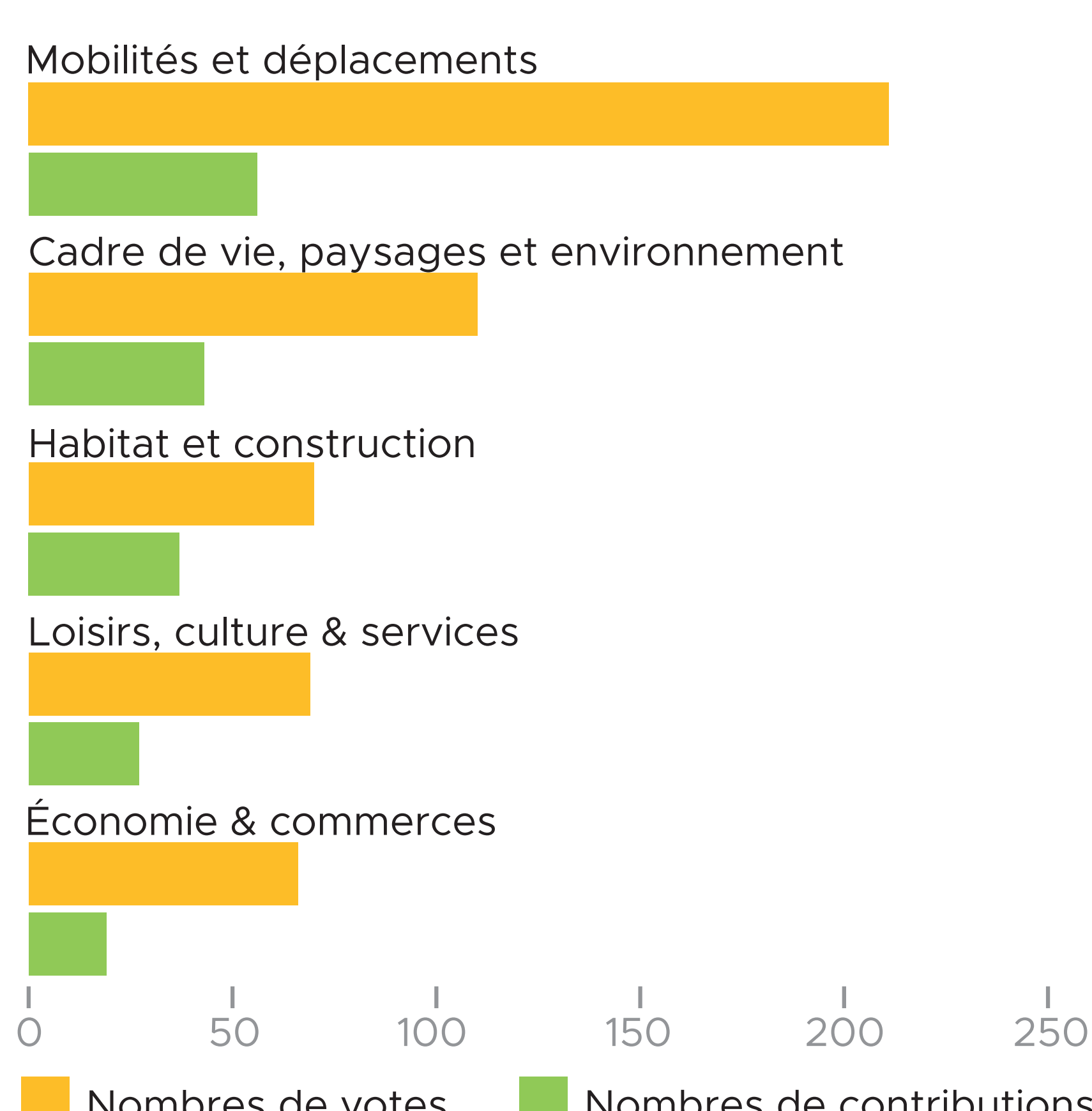


Stand PLUI
à Écurey-sur-Cooles

Foire 2021

Rendez-vous sur www.ccmoivrecoole.debatomap.com

Debato bilan

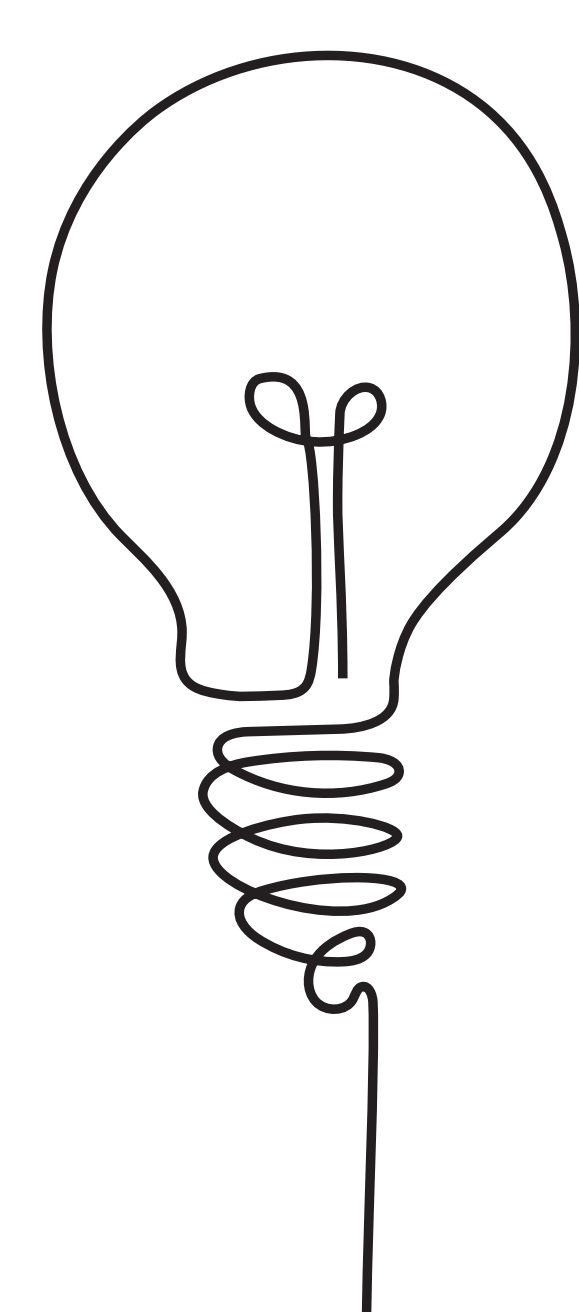


7795
visites

586
votes

251
idées

Débato idées



- De fortes envies de création de recyclable ► 59 votes
- Maintien et développement des espaces naturels ► 23 votes
- Rénovation et préservation du bâti ancien ► 9 votes
- Rénovation du complexe sportif de Courtisols ► 13 votes
- Développer les commerces de proximité ► 23 votes

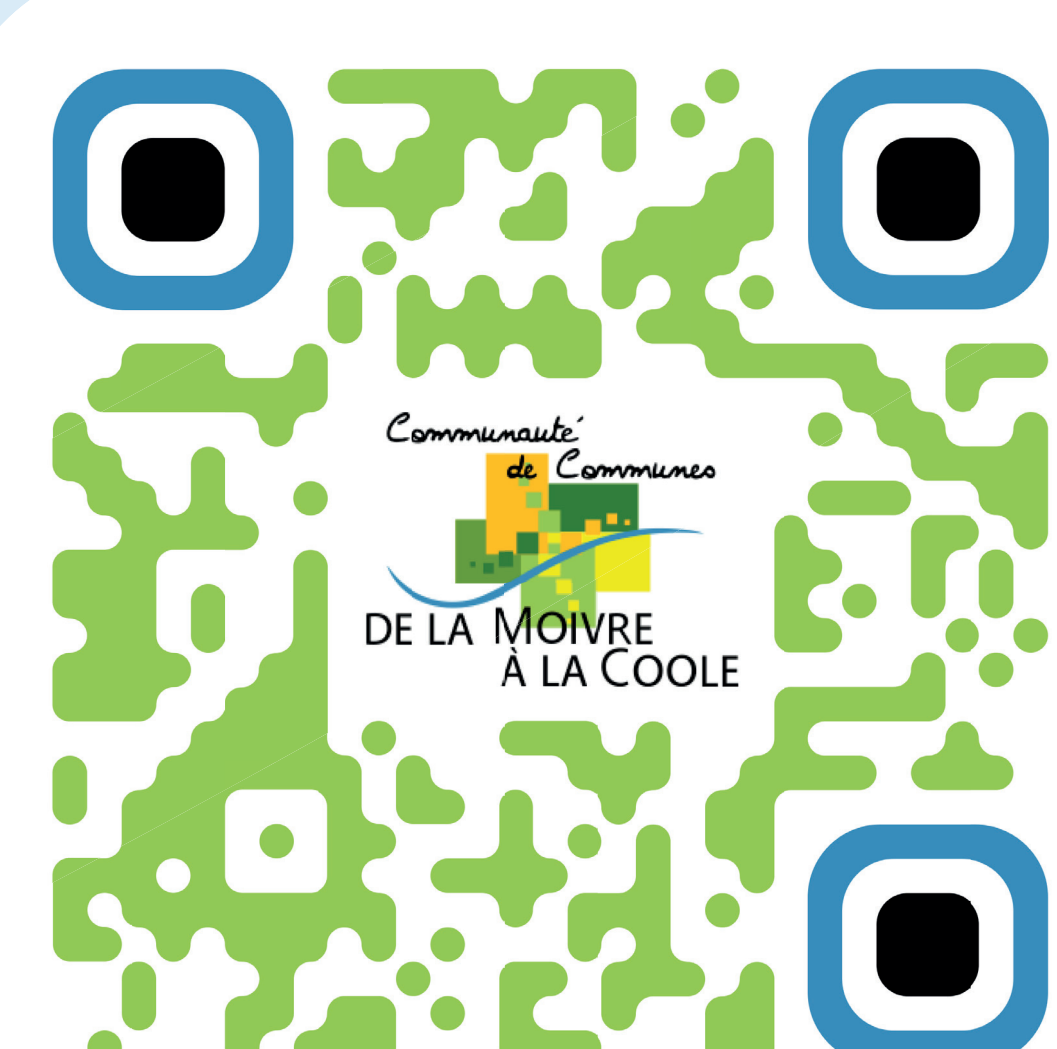
Une question ? Une proposition ?

un contact : plui@ccmoivrecoole.fr

Rendez-vous sur
www.ccmoivrecoole.fr/amenagement-du-territoire/plui/
pour consulter les documents du PLUI

PLUI

plan local d'urbanisme
intercommunal



CONSTAT

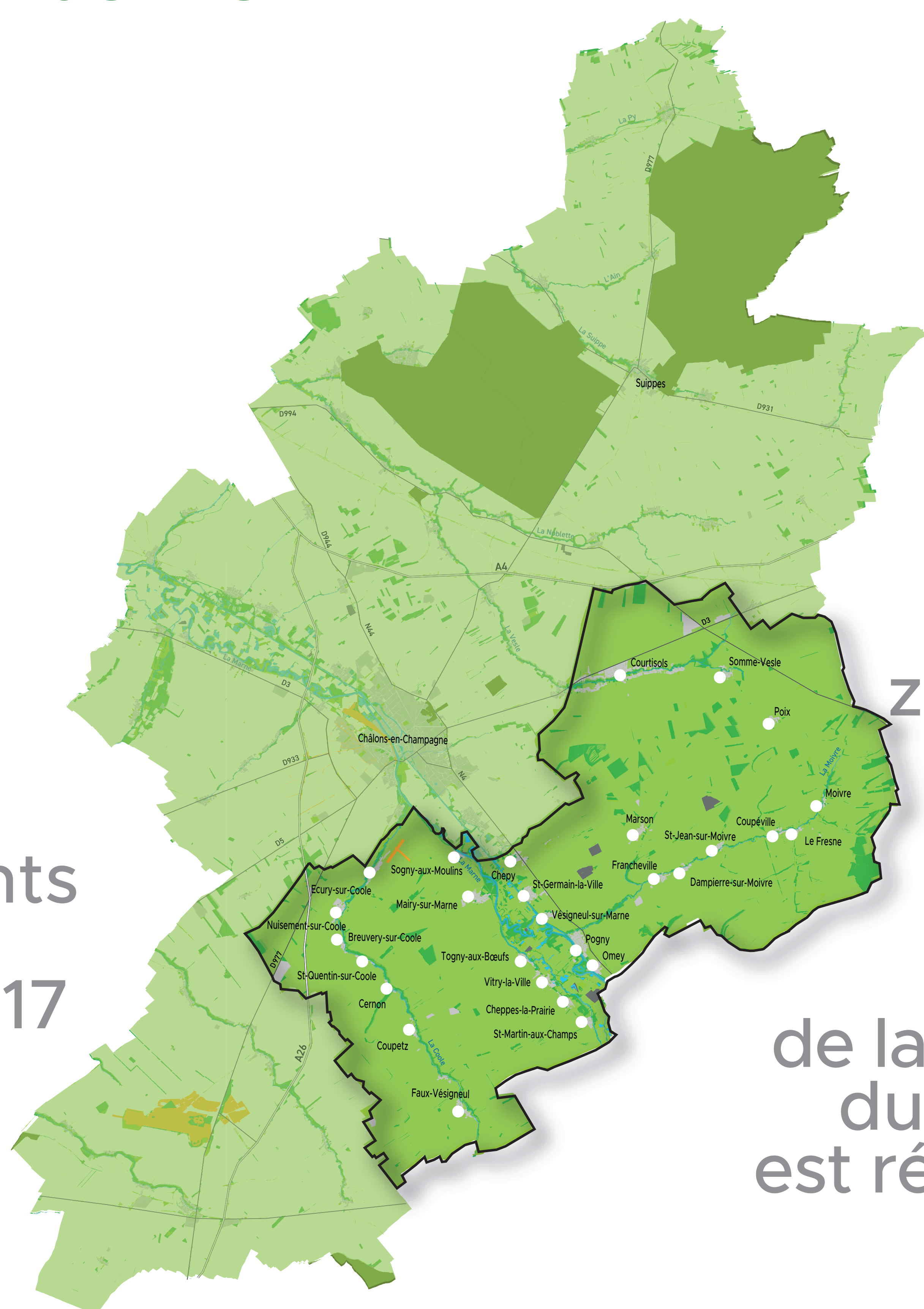
Notre territoire

9 499

habitants
en 2018

2 283

nouveaux arrivants
dans la CCMC
entre 2013 et 2017



2,5

équipements
et services
par habitant

3

zones d'activités
économiques

11%

de la construction neuve
du Pays de Châlons
est réalisée dans la CCMC

Nos forces



UN CADRE DE VIE
agréable



UNE RURALITÉ
dynamique



UN POSITIONNEMENT
géographique
très favorable



UN DÉVELOPPEMENT
économique
en plein essor



Nos défis pour demain

- **Construire** un projet commun pour les 28 communes
- **Harmoniser** les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire
- **Valoriser** les spécificités locales
- **Organiser** le développement du territoire en intégrant les évolutions législatives récentes

Une question ? Une proposition ?

un contact : plui@ccmoivrecoole.fr

Rendez-vous sur
www.ccmoivrecoole.fr/amenagement-du-territoire/plui/
pour consulter les documents du PLUI

Communauté
de Communes
DE LA MOIVRE
À LA COOLE